



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

(version non validée)

Mercredi 23 juin 2021

Etaient présents

Nom – Prénom	Qualité	
Membres siégeant avec voix délibérative		
Brigitte Proucelle	Conseillère de coopération et d'action culturelle	Excusée
Mark Alexander Shreiweis	Attaché de coopération éducative	
Philippe Courjault	Proviseur	×
Pascaline Gaussoit	Proviseure adjointe	×
Rachid Salama	Directeur administratif et financier	×
Pascal Adam	Directeur du primaire	×
Agnès Collet	Directrice PVE	×
Agnès Michel (T)	Représentants des personnels enseignants	
Fabienne Barroca-Paccard (S)		
Marie Dimur (T)		×
Céline Debais (S)		×
Thomas Collin-Lange (T)		×
Catherine Mirmiran (S)		
Catherine Troubat (T)		×
Mounir Mehablia (T)		×
Carla Khazzaka (T)	Représentants des personnels non enseignants	×
Ginette Secours (S)		





Anyès Babillon (T)	Représentants des parents	×
Sherine Nahmias (T)		×
Philippe Ngassam (T)		×
Anne Millien Gadel (T)		×
Anne Sophie Belzile (S)		
Julie Gasse-Sylvestre (S)		
Thomas Chenevier (S)		
Elsa Marques Ferreira (S)		
Ismaël Jr Ismaël Omar (T)	Représentants des élèves	
Raphaël Robichaud (T)		×
Chloé Georges (S)		
Katherine Langille (S)		
Paul Hassard	Vice-président du CVCL	×
Pierre Danten	Membre du conseil d'administration	×
Yann Le Borgne	Conseillers des Français de l'étranger	×
Olivier Giffaux		×
Francine Watkins		×
Delphine Adenot-Owusu		×
Martin Beaudry	Membre invité	





Ordre du jour

1. Points présentés pour adoption

1.1 Adoption de l'ordre du jour

1.2 Politique de l'établissement en matière de choix des manuels et des œuvres – [Annexe 1](#)

2. Points présentés pour avis

2.1 Dispositif d'accueil et d'accompagnement des élèves – [Annexe 2](#)

3. Points présentés pour information

3.1 Résultats du baccalauréat – Session 2021 – [Annexe 3](#)

3.2 Prévision d'effectifs et de structure – [Annexe 4](#)

3.3 Dispositifs d'enseignement à la rentrée 2021 – [Annexe 5](#)

3.4 Recrutements - [Annexe 6](#)

3.5 Travaux et aménagements

3.6 Missions particulières

3.7 Dispositions prévues pour la session de septembre des EA et du DNB

4. Points présentés pour discussion

4.1 Modalités de rentrée

5. Questions diverses





Le proviseur constate que 18 personnes sont présentes (dont 13 votants), déclare que le quorum est atteint et ouvre la séance à 18 h 07.

Trois membres se connectent dans les minutes suivantes.

À 18 h 19, 21 personnes sont présentes ou connectées dont 16 votants.

Le chef d'établissement souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres et en particulier aux nouveaux conseillers des Français de l'étranger qui ont été élus lors des dernières élections consulaires.

Le secrétariat de séance est confié à Pascaline Gaussot, proviseure-adjointe, et le secrétariat adjoint à Carla Khazzaka, représentante des personnels de soutien.

Le compte-rendu de séance sera transmis au secrétaire-adjoint pour relecture et correction, avant diffusion pour information. La validation de ce compte-rendu interviendra au début de la prochaine séance.

1. POINTS POUR ADOPTION (VOTE)

1.1. Adoption de l'ordre du jour

Le proviseur propose l'adoption de l'ordre du jour sans modification.

Pour : 16	Contre : 0	Abstentions : 0
Décision :	L'ordre du jour est adopté	

Une représentante des personnels enseignants regrette l'envoi tardif de l'ordre du jour qui n'a pas permis de laisser un temps suffisant de diffusion auprès des personnels. Elle souhaiterait comprendre les raisons de cette entorse aux textes réglementaires qui prévoient normalement une transmission 10 jours avant la tenue de l'instance. Les représentants des parents expriment aussi la difficulté qu'ils ont eue à sonder les parents, compte tenu de ce délai très raccourci.

Le proviseur s'en excuse auprès des membres et explique que le temps a tout simplement manqué, au regard de la charge très importante de travail pour l'établissement en cette fin d'année perturbée.

La modification de la date initialement prévue pour ce dernier conseil d'établissement (début juin) est liée, quant à elle, à l'absence d'informations, dont nous disposions à ce moment, concernant l'organisation des examens. Le maintien d'un CE avait peu de sens et il a été jugé préférable d'attendre des informations plus solides pour organiser la dernière réunion.





1.2 Politique de l'établissement en matière de choix des manuels et des œuvres (annexe 1)

L'établissement a récemment été destinataire de quelques demandes de modification d'œuvres pour des motifs religieux ou de sensibilité personnelle.

Afin de clarifier et d'expliquer le processus de choix d'une œuvre ou d'un manuel, le proviseur propose d'adopter la politique jointe en annexe 1 qui pourra figurer dans la liste des politiques communiquées sur le site.

Une représentante des personnels enseignants s'interroge sur la compétence du conseil d'établissement de voter ce type de politique, puisque le choix des manuels et des œuvres étudiés en classe reste d'évidence une décision pédagogique qui relève des enseignants et que selon elle, il ne peut y avoir débat sur la question. Elle s'inquiète de ce que l'existence d'une telle politique pourrait entraîner dans d'autres domaines (par exemple, le choix de telle ou telle expérimentation en sciences).

Le proviseur répond que dans le contexte qui est le nôtre, il convient d'être très explicite à l'égard de la communauté scolaire, qu'il faut réaffirmer, de façon claire, la prévalence des critères pédagogiques dans le choix des manuels et des livres étudiés en classe. La direction de l'établissement a perçu ces derniers temps un besoin de compréhension de nos procédures en la matière de la part de certains parents. Le conseil d'établissement étant compétent pour toutes les questions d'ordre pédagogiques et éducatives, il paraît pertinent de présenter ce document ce soir.

Une représentante des parents souligne le fait que l'accompagnement pédagogique dans l'étude d'une œuvre peut différer d'un enseignant à l'autre, que les interprétations des enfants peuvent également être diverses selon les sensibilités et le vécu. Elle souhaiterait que les parents puissent être consultés en amont et suggérer éventuellement d'autres livres.

Le proviseur répond que les parents ne peuvent intervenir dans cette opération mais qu'il est possible de tenir compte de la particulière d'un élève dans les modalités d'accompagnement et de contextualisation d'une œuvre.

Un représentant des enseignants rappelle que les parents doivent faire confiance aux enseignants : ce sont des professionnels qui ont l'expertise dans ce domaine. Par essence, les livres étudiés en français au lycée abordent des sujets lourds. Il s'agit d'œuvres écrites pour les adultes mais les enseignants savent exactement comment accompagner les élèves dans l'analyse, l'appropriation et la compréhension d'un contexte. Les élèves font d'ailleurs très bien la part des choses.

Pour : 15	Contre : 0	Abstentions : 1
Décision :	La politique en matière de choix des manuels et des œuvres est adoptée.	





2 POINTS POUR AVIS (VOTE)

2.1 Dispositif d'accueil et d'accompagnement des élèves

Une réflexion est menée pour apporter des réponses adaptées aux difficultés rencontrées par les élèves qui peuvent être de nature très diverse.

Entre le besoin d'intégration d'un nouvel élève, le traitement de la difficulté scolaire, la prise en compte des troubles de l'apprentissage, l'amélioration du vivre ensemble et l'accompagnement des élèves non francophones ou débutant en anglais, les réponses à apporter ne sont pas de même nature et peuvent nécessiter l'intervention de professionnels pour accompagner les élèves et les enseignants.

Le dispositif proposé vise à apporter une réponse globale, adaptée et indiquant des jalons clairement identifiés.

La mise en œuvre de ce dispositif est phasée : traitement de la difficulté scolaire, recrutement d'un référent inclusion, création de groupes d'intégration en anglais (primaire et deux niveaux du Secondaire) seront en place à la rentrée 2021. Les autres éléments du dispositif entreront en vigueur à la rentrée 2022 : restructuration des missions du Pôle Vie de l'Élève, introduction d'un accompagnement FLE, formalisation d'un réseau de professionnels pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (mission du référent inclusion).

Les représentants des personnels enseignants émettent les commentaires suivants :

- *Une erreur dans le tableau des recrutements pour la rentrée est à corriger (manque le référent inclusion)*
- *Les enseignants du primaire s'inquiètent des besoins croissants de prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers, dans un contexte d'incertitude concernant le professeur de soutien et d'impossibilité de référer certains élèves à l'orthophoniste qui officiait à son compte dans l'établissement comme c'était le cas auparavant. Le référent inclusion pourra-t-il intervenir au primaire et au secondaire ?*

Le proviseur répond que certaines missions du poste sont transversales (par exemple, la structuration d'un réseau de professionnels, le travail autour de la recherche d'outils pour les enseignants, la formation, la veille documentaire...). Toutefois, le suivi des élèves en tant que tel concernera uniquement le secondaire l'an prochain. La problématique de la prise en charge des élèves à besoins particuliers y est en effet plus complexe, en raison du nombre importants de personnes avec lesquels l'élève est en contact.

Le proviseur rappelle que l'inclusion fait partie intégrante des critères d'homologation et ce point sera particulièrement scruté lors de la prochaine mission d'homologation prévue en 2024. D'ici là, l'établissement va continuer d'avancer, de façon progressive et budgétairement soutenable.

- *Jusqu'où va l'ambition de l'établissement en matière de FLE ? un enseignant souligne la nécessité d'intégrer dans le dispositif des profils d'élèves assez larges, au-delà des premières années de scolarisation, comme cela se fait en France. Certains élèves rencontrent de vraies*





difficultés dans la compréhension de la langue, même assez tard dans leur parcours, et cela vient freiner leurs progrès, alors même qu'ils ont les compétences pour réussir.

Le proviseur répond qu'il est important de bien cerner les besoins et d'identifier réellement les difficultés dont on parle. Comment définir un élève non francophone ? Personne n'a la même définition à ce sujet. Peut-on réellement dire d'un élève qu'il est non francophone après 15 ans de scolarité au lycée Claudel ?

Un autre professeur rappelle qu'en France le dispositif FLE s'adresse uniquement à des élèves nouvellement arrivés en France, intégrés à l'école publique dans leur niveau de scolarisation mais sans aucune maîtrise du français. Le profil de nos élèves n'est pas comparable mais il y a quoi qu'il en soit au sein de l'équipe de lettres des enseignants habilités FLE.

Pour : 16	Contre : 0	Abstentions : 0
Décision :	Le dispositif d'accueil et d'accompagnement des élèves présenté en annexe est adopté.	

3 POINTS PRÉSENTÉS POUR INFORMATION

3.1 Résultats du baccalauréat – Session 2021 (annexe 3)

Le lycée Claudel a présenté 74 candidats lors de la session 2021 du baccalauréat. Les élèves ont obtenu des résultats remarquables :

- 74 candidats reçus : 100%
- 73 mentions (99%) dont :
 - 8 mentions AB : 11%
 - 21 mentions B : 28%
 - 44 mentions TB : 59% dont 18 (40%) *Félicitations du jury* accordées aux candidats ayant obtenu plus de 18/20.

Le proviseur félicite les élèves et remercie toutes les équipes pour leur engagement sans faille tout au long de cette année.

Un conseiller des Français de l'étranger souhaiterait connaître le retour des enseignants et des élèves sur les modalités de déroulement des examens, dans cette configuration inédite.

Les enseignants soulignent les difficultés à gérer les incertitudes qui ont entouré l'organisation jusqu'au tout dernier moment. Les élèves ont été préparés toute l'année à ces épreuves mais ne pas savoir, jusqu'au bout, si elles auraient lieu ou non, a été très compliqué à vivre. Les élèves ont malgré tout très bien joué le jeu.





En français, les professeurs déplorent que les aménagements qui ont été proposés l'an dernier aux élèves de Première (contrôle continu) n'aient pas été reconduits cette année, ce qui soumet les élèves au stress supplémentaire d'avoir à repréparer les épreuves pour la session de septembre.

Le proviseur répond que la mobilisation autour des examens a été générale : conseil d'administration, Ambassade, élus, AEFÉ.... Tous les leviers possibles ont été actionnés pour obtenir des conditions de passation des examens aussi bonnes que possibles. Le report des épreuves anticipées en septembre 2021 plutôt qu'en juin 2022 est d'ailleurs une des avancées majeures obtenues grâce à cette mobilisation.

Aujourd'hui, l'enjeu, pour les élèves, les parents et les équipes du lycée, est de connaître au plus vite la date des épreuves anticipées de français, qui conditionnent en partie l'organisation du dispositif d'accompagnement des élèves à la rentrée.

3.2 Prévision d'effectifs et de structure (annexe 4)

L'établissement devrait accueillir un peu plus de 1000 élèves à la rentrée prochaine, ce qui est une bonne nouvelle.

L'augmentation globale (+5%) provient principalement du lycée (+9%) et de l'élémentaire (+7%), notamment du cycle 3 (CM1 et CM2).

Le collège est stable (conjonction d'un passage d'une importante cohorte de 3^{ème} en seconde et de l'arrivée en 6^{ème} d'une cohorte plus faible) ainsi que la maternelle qui peine à décoller des 110 élèves.

Un budget de 990 élèves a été adopté hier par le conseil d'administration qui permet :

- d'être tout juste à l'équilibre
- de réaliser d'importants investissements
- de poursuivre le plan de professionnalisation de la structure
- de renforcer les dispositifs pédagogiques en cours (politique des langues) ou nouveaux (accompagnement des élèves)

La particularité de la structure de l'effectif de l'établissement est d'être en pyramide inversée : cohortes plus nombreuses au Secondaire et difficulté à recruter en maternelle. Cependant, il faut souligner la dynamique positive de l'ensemble qui vient récompenser la qualité du projet pédagogique, les efforts de communication entrepris depuis trois ans, la réussite du dispositif de l'enseignement à distance et de façon générale l'engagement et l'implication de toutes les équipes.

Les résultats du sondage diffusé aux familles viennent corroborer l'existence de ce sentiment général de satisfaction.

3.3 Dispositifs d'enseignement à la rentrée 2021 (annexe 5)

Les informations présentées en annexe 5 visent à schématiser l'organisation pédagogique des enseignements de collège et de lycée, par niveau et par matière.

C'est un document très utile, accessible depuis le site du lycée et auquel chacun peut se référer.

Une coquille repérée dans l'intitulé d'une discipline en Seconde sera corrigée.





Par ailleurs, Mme Gaussoit, proviseure adjointe, présente la [carte des enseignements pratiques interdisciplinaires pour l'année 2021/2022](#) :

		5ème	4ème	3ème
EPI 1	Intitulé	<i>Cyber sécurité et harcèlement</i>	<i>Coding (scénario, jeux vidéo, robotique)</i>	<i>Je présente un métier d'avenir</i>
	Disciplines impliquées	Histoire-géo, technologie, français	Maths, technologie (et toute autre discipline qui le souhaite)	Toutes
	Modalités d'organisation	Semaine interdisciplinaire	Semaine interdisciplinaire	Semaine interdisciplinaire
	Période	Dernière semaine de décembre	Dernière semaine de décembre	Dernière semaine de décembre
	Coordonnateur	Gilles Gallot	Yvan Ferrot	Elodie Bouvier
EPI 2	Intitulé	<i>L'expédition en haute-montagne : l'Everest, comment s'y préparer?</i>	<i>La ville en slam</i>	
	Disciplines impliquées	EPS, SVT, maths	Français, anglais, espagnol, EPS, arts plastiques, musique	
	Modalités d'organisation	Au fil de l'eau	Au fil de l'eau	
	Période	Semestre 2	Semestre 2	
	Coordonnateur	Stéphanie Steelandt -Rabia Ben Ahmed	Claire Doz	

3.4 Recrutements (annexe 6)

En incluant le référent inclusion dont le recrutement est en cours, ce sont 24 nouveaux personnels qui seront accueillis à la rentrée. Tous les recrutements seront finalisés d'ici la fin de l'année scolaire mais une incertitude demeure sur la capacité des personnels arrivant de l'étranger d'obtenir leur permis de travail à temps.

Les opérations ont pu être très largement anticipées et l'excellente coordination effectuée par le service des ressources humaines a permis de finaliser cette importante campagne à temps.

À noter aussi que l'ensemble du processus budgétaire a lui aussi été anticipé de manière que la carte des emplois soit adoptée par le conseil d'administration dès le mois de décembre.

Le recrutement est un enjeu majeur pour l'établissement et est en passe d'être maîtrisé. C'est là un exemple de ce que la professionnalisation de la structure permet de réaliser.

3.5 Travaux et aménagements

D'importants travaux sont prévus pendant l'été :

- Aménagement de la cour de l'élémentaire
- Travaux d'équipement informatique dans l'ensemble des salles de classes
- Réfection complète de la PS (peinture et mobilier)
- Réfection complète des classes du cycle 3 et de l'anglais (peinture + mobilier)
- Aménagement de deux bureaux et de trois salles de rencontre dans le hall
- Aménagement de l'espace de direction primaire





Ces travaux s'inscrivent dans un plan pluriannuel comportant notamment l'agrandissement du stationnement, la réfection de la maternelle, de la cour de l'élémentaire et du Secondaire (accès au restaurant scolaire).

Idéalement, il aurait été souhaitable que nombre de ces projets puissent voir le jour pendant l'été. Mais les défis de mise en œuvre sont multiples (obtention des permis, disponibilité des entreprises...). Les contraintes de délais et la capacité budgétaire de l'établissement imposent par conséquent de phaser le plan en ciblant les priorités immédiates pour cet été.

Un représentant des enseignants demande ce qu'il advient du projet de réaménagement de la salle des personnels (création d'une salle commune primaire et secondaire).

Le directeur administratif et financier répond que le projet n'est pas du tout abandonné. Il a été bousculé en premier lieu par le contexte sanitaire. Une autre urgence a émergé depuis, liée à la capacité et l'organisation actuelles du stationnement qui posent de réels problèmes de sécurité et d'accès à l'école. Dans ce contexte, il a été jugé prioritaire de travailler sur ce problème et par la même occasion sur les espaces extérieurs les plus proches, dans le cadre d'un projet global.

Tout comme la salle des personnels, la rénovation des laboratoires de sciences reste également d'actualité, à une échéance encore imprécise à ce stade.

3.6 Missions particulières (annexe 7)

La proviseure adjointe présente la liste des missions particulières pour l'année 2021/2022.

Mission particulière	Professeur(e) volontaire	IMP
Référent numérique	Mounir Mehabilia	1
Référent numérique / EMI	Claire Doz	1
Référent PIX	Catherine Troubat	1
Référent Web radio	Mounir Mehabilia	1
	Claire Doz	1
	Cora Delaigue	1
Référents E3D	Fabienne Barroca-Paccard (1 ^{er} degré)	1
	Muriel Barthélémy	1
	Peter Harris	1
Coordonnateur EPI 1 5ème	Gilles Gallot	0,5
Coordonnateur EPI 2 5ème	Rabia Ben Ahmed - Stéphanie Steelandt	0,25 +0,25
Coordonnateur EPI 1 4ème	Yvan Ferrot	0,5
Coordonnateur EPI 2 4ème	Claire Doz	0,5
Coordonnateur EPI 3ème	Elodie Bouvier	0,5
Référent Vie de classe 6ème	Nathalie Brassat	1
Référent Vie de classe 5ème	Catherine Troubat	1
Référent Vie de classe 4ème	Rabia Ben Ahmed	1





Mission particulière	Professeur(e) volontaire	IMP
Référent Vie de classe 3ème	Sophie Cathelineau	1
Coordination EPS	Catherine Mirmiran	1
Coordination section internationale	Chloé Diedrich	1
Coordination section internationale	Peter Harris	1
Coordination section internationale	Ivan Rosé	1

Catherine Troubat explique que Pix est une plateforme officielle (éducation nationale française) permettant de travailler et de certifier les compétences numériques des élèves. À compter de la rentrée prochaine, la certification sera obligatoire pour les élèves de 3^{ème} et de Terminale. Le rôle du référent Pix sera donc de veiller à la mise en œuvre effective de cette certification, en accompagnant les enseignants, tout en aidant parallèlement à la formalisation du parcours numérique des élèves au collège et au lycée (quelles compétences numériques sont travaillées à quel niveau, avec quel type d'activités, etc.).

Mounir Mehablia intervient ensuite pour expliquer le rôle de la Web radio. La Web radio est un outil très efficace d'éducation aux médias et à l'information, qui permet également aux élèves qui y participent de développer de nombreuses compétences en français, tant à l'écrit qu'à l'oral, et des savoir-faire techniques. Cette première année s'est révélée dense mais passionnante et l'année prochaine s'annonce également avec de belles perspectives.

3.7 Dispositions prévues pour la session de septembre des EA et du DNB

La proviseure adjointe présente les dispositifs de préparation aux examens pour la session de septembre.

Préparation au DNB (élèves de Seconde 2021-2022)

Dates de l'examen du brevet

- Soutenance de projet (oral) : le 10 septembre
- Écrits : 13 et 14 septembre

a) Avant la rentrée : conseils de révisions et ressources à mobiliser **à partir du 15 août** :

MATHS	<p>Cours et exercices :</p> <ul style="list-style-type: none"> • J'ai compris : http://www.jaicompris.com/lycee/math/cycle4-math.php • Maths & Tiques : https://www.maths-et-tiques.fr/index.php/prep2 <p>S'entraîner sur d'anciens sujets de DNB avec les corrigés https://www.apmep.fr/-Brevet-290-sujets-tous</p>
--------------	---





FRANÇAIS	<ul style="list-style-type: none"> • Relire les analyses littéraires, les textes étudiés pour chaque objet d'étude traités durant l'année. • Relire les fiches méthodes faites durant l'année pour se préparer aux différentes parties de l'épreuve de Français. • Lire quelques sujets corrigés dans les Annabrevets, notamment des modèles de rédactions corrigées. • Écrire de petits textes de façon régulière pour pratiquer son expression écrite. • En langue réviser : la nature et la fonction des mots, la formation des mots par dérivation et composition, la valeur des temps, les phrases complexes, les propositions subordonnées relatives et conjonctives, les figures de style • Quiz : https://www.letudiant.fr/quiz/brevet/francais.html
SCIENCES	<p>S'entraîner sur d'anciens sujets de Brevet en SVT :</p> <ul style="list-style-type: none"> • https://www.vivelessvt.com/au-jour-le-jour/epreuve-de-svt-au-dnb-brevet-de-colleges/ • http://svtsite.free.fr/spip.php?article213 <p>Regarder les vidéos suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • https://www.youtube.com/watch?v=jRXwVoaIJ60 • https://www.youtube.com/watch?v=OsB8mtwFunE • https://www.youtube.com/watch?v=i3dkcgw7LS4 <p>Réviser les bilans de fin de chapitres du manuel de SVT cycle 4.</p> <p>S'entraîner sur d'anciens sujets de Brevet en Physique-chimie :</p> <p>https://national.udppc.asso.fr/espace-college-sp-674620302/dnb.html</p>
HISTOIRE-GEO	<p>Une équipe est créée sur Teams avec des ressources pour réviser. Nom de l'équipe : Révisions DNB – HGEMC Code : mr2x0vt</p>

b) A la rentrée : des séances de révision organisées les 7, 8 et 9 septembre

FRANÇAIS	3 séances : 2 h + 2 h + 2 h (dont un temps de préparation pour l'oral)
MATHS	3 séances : 1 h + 1,5 h + 1,5 h
HISTOIRE-GEO	3 séances : 2 h + 1,5 h + 1,5 h
SCIENCES	3 séances : 1 h (SVT) + 1 h (SVT et physique-chimie) + 1 h (SVT et physique-chimie)

Total : 18 h de révisions par élève (trois journées de 6 h)

La journée du 10 septembre est dédiée à la soutenance de projet. Les élèves sont libérés de cours et peuvent rester à la maison, en dehors du moment de leur passage, pour étudier en prévision des épreuves de la semaine suivante. Les élèves non réinscrits à l'examen participent aux révisions du 7 au 9 et sont libérés de cours les 10, 13 et 14 septembre.





Préparation EA français (élèves de Terminale 2021-2022)

Les dates sont encore inconnues. Une mise à jour sera effectuée à ce sujet dès que l'information nous sera parvenue.

a) Avant de partir en vacances :

- Fiches de révision pour l'exposé de l'oral pour chacun des quatorze textes.
- Éléments de présentation du texte : informations indispensables sur l'auteur et sur l'œuvre, sujet du texte, problématique, axes ou aspects ou propositions de lecture à envisager, découpage en mouvements.
- Revoir les points de grammaire rencontrés dans chacun des textes.

b) Pendant les vacances

- **Relire impérativement** l'œuvre intégrale pour l'entretien et préparer la présentation personnelle de deux minutes en trois arguments qui justifient le choix de l'œuvre.
- Relire les quatre œuvres intégrales au programme.

c) À partir du 15 août

Se préparer un emploi du temps de révision pour :

- Relire les fiches de révision pour l'oral complétées avant les vacances
- Relire les fiches méthode sur l'oral (exposé et entretien), la dissertation, le commentaire, les cours, les exemples corrigés etc...
- Constituer une liste d'exemples pour la dissertation : extraits étudiés en classe, citations, épisodes clés pour le roman et le théâtre...
- Retravailler les procédés d'analyse pour le commentaire composé littéraire.

d) À la rentrée

- Les élèves de Terminale sont attendus **le vendredi 3 septembre, à 10 h 30**, pour une séance de révision sur l'oral avec leur professeur de français de 1^{ère}.
- Exceptionnellement, les classes de 1^{ère} 2020-2021 seront reconstituées.
- La rentrée officielle avec les professeurs principaux de Terminale et les nouvelles classes se fera à 13 h 30 le même jour.
- Sur des journées à définir selon les dates de l'examen, planification de deux séances de 2h supplémentaires pour travailler la méthodologie du commentaire et de la dissertation.

4. POINTS PRÉSENTÉS POUR DISCUSSION

4.1 Modalités de rentrée

Il n'y a aucune information claire à ce jour sur les conditions sanitaires dans lesquelles les établissements devront opérer à la rentrée.

Le lycée, comme l'ensemble des établissements de la province, attend l'information du ministère de





l'éducation de l'Ontario.

Au regard des très fortes contraintes qui ont pesé sur les conditions d'enseignement au cours des 18 derniers mois, le lycée a fait le choix, validé par un vote du conseil d'administration, de ne pas proposer d'alternative à l'enseignement en présentiel aux familles à la rentrée prochaine en dehors évidemment d'une obligation légale allant dans ce sens.

En effet, le cadre de l'homologation d'un établissement français à l'étranger identifie clairement deux raisons pouvant justifier la mise en place d'un enseignement à distance :

- Des circonstances exceptionnelles
- Une obligation réglementaire locale

En dehors de ces deux conditions, la mise en place d'un enseignement à distance est contraire aux critères d'homologation. L'établissement étudiera donc le plus grand soin la mise à jour du guide de réouverture des écoles ontariennes à paraître en juillet et à moins d'y être contraint réglementairement, proposera à la rentrée prochaine un enseignement uniquement présentiel.

Le proviseur souligne que le lycée a dépensé 1,5 millions de dollars depuis 18 mois pour être « covid-compatible », sans aucune subvention de la part des autorités canadiennes. Le président du conseil d'administration ajoute que dans ce contexte, il sera fondamental de définir précisément les obligations qui s'imposent aux écoles privées.

Dans l'immédiat, tout ce qui relève de la mise à disposition de solutions hydro alcooliques, du port du masque, de la mise en cohortes sera reconduit.

Le lycée mettra évidemment en œuvre toute mesure d'allègement des contraintes autorisée qui pourra favoriser la qualité de la relation pédagogique et sociale.

Une information aux familles est prévue le 2 juillet prochain.

Une représentante des personnels enseignants demande s'il est prévu le retour anticipé de certains personnels actuellement mis à pied pour faire face à des tâches laissées en suspens mais qui nécessitent d'être reprises en main avant la rentrée. L'exemple de la technicienne de laboratoire est donné (commandes pour le laboratoire non traitées à l'heure actuelle).

Le directeur administratif et financier indique que ces problématiques sont connues, que sans date de réouverture, il est difficile de se projeter à l'heure actuelle mais que des solutions seront recherchées quoi qu'il en soit.

5. QUESTIONS DIVERSES

Une représentante des personnels enseignants souhaite aborder la question du calendrier scolaire qui cette année se termine au 30 juin (soit plusieurs jours après la fin habituelle des cours définis dans les précédents calendriers). Il est particulièrement difficile de maintenir la motivation des élèves actuellement et elle regrette 10 à 30 % d'élèves absents à chaque cours.





LYCÉE CLAUDEL

L'école française internationale
d'Ottawa



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Le proviseur répond que ce calendrier avait pour objectif de dissocier examens et fin des cours. Il reconnaît que cette année n'était sans doute pas idéale pour tester un nouveau calendrier scolaire et qu'une année supplémentaire (le calendrier scolaire de l'an prochain est déjà voté en ce sens) ne sera pas de trop pour en évaluer la pertinence.

L'ordre du jour étant épuisé, le proviseur remercie l'ensemble des participants et lève la séance à 20 h 24.

Le secrétaire,

Pascaline GAUSSOT

Le secrétaire adjoint,

Carla Khazzaka (Nov 12, 2021 10:44 EST)

Carla KHAZZAKA

Le proviseur,

Philippe Courjault (Nov 12, 2021 10:59 EST)

Philippe COURJAULT

Dossier suivi par :

Ginette Secours

Secrétaire de direction

secretaire.direction@claudel.org

Tel : (1)613-733-8522 poste 605

Référence(s) : [https://claudelorg.sharepoint.com/sites/donnees/Direction1/Gouvernance/Conseil d'établissement/Séances AS2020/Séance du 2021-06-23/2021-06-23 Compte rendu.docx](https://claudelorg.sharepoint.com/sites/donnees/Direction1/Gouvernance/Conseil%20d%27etablissement/Séances%20AS2020/Séance%20du%202021-06-23/2021-06-23%20Compte%20rendu.docx)














Annexe 1 - 2021-06-23 Compte rendu - CE

Final Audit Report

2021-11-12

Created:	2021-11-12
By:	Ginette Secours (secretaire.direction@claudel.org)
Status:	Signed
Transaction ID:	CBJCHBCAABAbaFmVI0yr4m9biywGIQ4Ki1qKZRQJe4h

"Annexe 1 - 2021-06-23 Compte rendu - CE" History

-  Document created by Ginette Secours (secretaire.direction@claudel.org)
2021-11-12 - 3:25:38 PM GMT
-  Document emailed to Philippe COURJAULT (proviseur@claudel.org) for signature
2021-11-12 - 3:27:17 PM GMT
-  Email viewed by Philippe COURJAULT (proviseur@claudel.org)
2021-11-12 - 3:34:28 PM GMT
-  Document e-signed by Philippe COURJAULT (proviseur@claudel.org)
Signature Date: 2021-11-12 - 3:34:42 PM GMT - Time Source: server
-  Document emailed to Carla Khazzaka (registraire@claudel.org) for signature
2021-11-12 - 3:34:44 PM GMT
-  Email viewed by Carla Khazzaka (registraire@claudel.org)
2021-11-12 - 3:41:19 PM GMT
-  Document e-signed by Carla Khazzaka (registraire@claudel.org)
Signature Date: 2021-11-12 - 3:44:29 PM GMT - Time Source: server
-  Document emailed to Philippe Courjault (proviseur@claudel.org) for signature
2021-11-12 - 3:44:31 PM GMT
-  Email viewed by Philippe Courjault (proviseur@claudel.org)
2021-11-12 - 3:53:53 PM GMT
-  Document e-signed by Philippe Courjault (proviseur@claudel.org)
Signature Date: 2021-11-12 - 3:59:32 PM GMT - Time Source: server
-  Agreement completed.
2021-11-12 - 3:59:32 PM GMT